

Le Temps

I. Le Temps. 1899-01-16.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE...	Trois mois, 14 fr.; Six mois, 28 fr.; Un an, 56 fr.
DÉPARTEMENTS ET ALGER-ORAN...	— 17 fr.; — 34 fr.; — 68 fr.
UNION POSTALE...	— 18 fr.; — 36 fr.; — 72 fr.
AUTRES PAYS...	— 23 fr.; — 46 fr.; — 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATTENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne répond pas des articles non insérés

Adresse télégraphique : TEMPS PARIS

Le TEMPS accepte des abonnements au numéro, partant de n'importe quelle date, moyennant 0,20 c. par numéro à expédier en France ou à l'étranger.

Paris, 15 janvier

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE DANEMARK ET LES EXPULSIONS DU SLESVIG

Le Danemark est petit; il est faible. En voilà assez pour expliquer, et que la Prusse ne se soit pas occupée de sujets dans les mesures de proscription dont souffrent les districts frontières du Slesvig-Holstein, et que le gouvernement de Copenhague n'ose formuler que bien timidement et à mi-voix des protestations fort modérées.

Sans être *laudator temporis acti*, sans s'abandonner à l'illusion d'opique qui fait trouver dans le passé le meilleur et le plus sage, il n'y a pas de raison pour croire qu'il fut un temps où la force ne primait pas à ce point le droit et où l'Europe était autre chose qu'une entité purement nominale.

Pour l'instant, les petits ont tort. Entre États soi-disant civilisés, il semble qu'il n'y ait autre question que celle de la puissance militaire relative. Le Slesvig-Holstein n'est pas un pays d'exception de ce droit des gens qui ne fut jamais une loi écrite, mais qui possède pendant longtemps toute la validité de cette loi non écrite si magnifiquement décrite et célébrée dans l'*Antigone* de Sophocle.

L'Autriche a dû s'incliner devant le traitement infligé à ses sujets par les autorités prussiennes. Bien plus, le comte Thun s'étant permis d'indiquer l'éventualité de l'adoption des mesures analogues à celles qui n'avaient que trop réellement frappé ses concitoyens, il a fallu qu'il se livrât à force d'explications et d'excuses et que la Gazette officielle du Reichstag ait dû espérer de rétractation et d'apologie en forme.

Si tel était le sort d'une grande puissance, d'une alliée du premier degré, il était aisé de prévoir ce que le destin réservait au minuscule Danemark. Certes, la dynastie danoise, par ses alliances, a regagné, depuis les sombres jours de 1814, un prestige et une autorité incommensurables. Le roi Christian et la reine Louise n'ont pas seulement été sur le trône des modèles; ils ont été aussi des modèles de vertu et de dévouement. Mais les querelles violentes de la politique intérieure, l'affectation, le respect et le loyalisme d'une population dont la froideur apparente recouvre des trésors de sensibilité profonde et d'instinct de fidélité, lui ont permis de garder une certaine dignité. *In felix Danes aule!*

Une de leurs filles est l'impératrice douairière de Russie. Une autre est appelée par l'ordre successoral à régner sur la Grande-Bretagne. Un fils est roi de Grèce. Tant de brillantes alliances ont fait, à de certaines heures, de la cour danoise le centre de la diplomatie européenne. Quand Alexandre III était gendre, dans l'intimité charmante de la vie de famille de ses beaux-parents, un peu de tranquillité et de détente; quand Nicolas II, fils obéissant en même temps qu'autocrate tout-puissant, donne quelques jours à cette impératrice-mère à qui les traditions et les lois russes donnent le pas et les lois russes, on peut se figurer sans peine l'intérêt vigilant de la diplomatie et l'attention des ministres.

Tout cela est bel et bon. Mais tout cela n'a pas pesé d'un fût dans la balance du président supérieur du Slesvig-Holstein, M. de Koller, quand il s'est agi de l'expulsion de l'intérieur, eût-elle été l'effroyable danger que fassent courir à la sécurité de la Prusse quelques valets de ferme et quelques filles de cuisine d'origine danoise, il ne se demandait pas ce que l'on penserait de ses mesures de salut public à Copenhague, à Saint-Petersbourg ou à Londres. Il prit son parti et se résigna à sa propre exécution immédiate et inévitable.

Ce qui vient de se passer au Folketing semble démontrer qu'il avait bien calculé. Interpellé par le rapporteur du budget des affaires étrangères, le ministère a dû se contenter de protestations toutes platoniques et d'un langage d'un vague systématique.

Il a commenté par un fait état de la déclaration qu'on avait bien voulu lui faire et d'après laquelle il n'était point question de procéder à l'expulsion de ceux des habitants des districts frontières du Slesvig qui, conformément au traité de Prague, ont opté pour la nationalité danoise. Voilà qui est bien conciliant, et il est fait beau voir que la Prusse traitait tout ensemble ces optants en sujets sous les obligations qu'elle leur impose et ces étrangers pour les frapper de proscription.

Le gouvernement danois se contente de peu. Il a simplement sollicité quelque doucement l'exécution des arrêtés d'expulsion. Il ne s'exprime timidement l'espoir de ne pas voir se perpétuer un état de choses qui lui semble peu favorable.

à l'entretien des bonnes relations qu'il juge si souhaitables entre la Prusse et le Danemark.

C'est le langage de la faiblesse quand il n'y a pas de recours contre la force; la vraie dignité est de se faire. Nul n'avait pensé que les ministres danois pussent avoir la fibre libérale d'Alfred de Berlioz et qui a refusé avec une noble et courageuse franchise de paraître devant un auditoire prussien dans des circonstances. Ces paroles d'autant plus poudrées que M. Brandes est tout pénétré de l'influence germanique et qu'il a exercé de son côté une grande influence sur les lettres allemandes contemporaines.

Voilà comment la politique de la réaction brutale travaille à l'entente des esprits et à la conciliation des peuples.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU TEMPS

Budapest, 15 janvier, 8 heures.

Le baron Banffy a conféré encore hier avec les notabilités du parti libéral, et il est parti le soir avec les ministres Fejervary et Lukacs pour Vienne où il présentera, aujourd'hui, à l'empereur-roi son rapport sur les négociations de paix avec l'opposition.

Le président du conseil hongrois fera connaître au souverain les contre-propositions formulées par la majorité libérale, et dont les points principaux sont les modifications à apporter au règlement de la Chambre et le maintien de la communauté douanière absolue entre la Hongrie et l'Autriche. Il semble que, dans les cercles de l'opposition, on se méfierait plus disposé à céder sur ces deux points importants.

Belgrade, 15 janvier, 8 heures.

Le roi Alexandre a annoncé hier aux membres de la Skoupchtina, invités à une réception de cour, que le gouvernement présenterait prochainement un projet modifiant la loi électorale et prolongeant notamment de trois à cinq ans la durée de la législature de la Skoupchtina.

DERNIÈRE HEURE

Quelques journaux continuent à s'occuper de l'interprétation donnée, à la chambre criminelle, aux mots : « par la voie ordinaire », dont s'est servi le lieutenant-colonel Henry quand il a dit au général Rogot que le bordereau, qu'il a remis au général Goussier, l'avait reçu d'un agent « par la voie ordinaire », sans nommer cet agent.

Nous avons demandé à ce sujet des explications à M. le procureur général Mauné.

Il nous a répondu ceci : « Le devoir m'oblige à garder le silence : je ne puis donner aucune réponse sur le moment. L'heure viendra, cependant, où je pourrai, où je devrai parler. On verra alors de quel côté est la vérité ».

La chambre criminelle de la Cour de cassation contrairement à ce que supposent plusieurs de nos confrères, ne statuera pas cette semaine sur la question de règlement de juges concernant l'affaire Picquart.

Mais il est plus que probable que cette question sera tranchée la semaine prochaine.

L'emprunt indo-chinois souscrit hier a été converti trente-six fois.

Le nombre des unités demandées dépassant à lui seul celui des obligations offertes au public, ces souscriptions unitaires seront réduites dans une proportion qui reste à déterminer. Mais dès à présent il est probable qu'on ne créera pas de coupures pour les souscriptions unitaires.

L'agence Havas a reçu les dépêches suivantes :

Alger, 15 janvier.

Le conseil municipal s'est réuni ce matin en séance publique pour désigner le maire en remplacement de M. Régis, révoqué.

M. Voiron, deuxième adjoint, a été élu maire à l'unanimité.

M. Castard, conseiller municipal, a été nommé adjoint en remplacement de M. Voiron.

On a aussi nommé deux sous-adjoints, M. et M. Castard, en remplacement de M. Voiron.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

Sur tout le parcours, malgré la pluie, les acclamations redoublent, les chapeaux s'agitent, des cris nous saluent : « Vive l'armée ! Vive l'armée ! ».

Il quitte ensuite la gare visiblement ému et monte en landau pour se rendre à la mairie, où il sera reçu par la municipalité.

De l'hôtel du village, le coupable sera conduit en cortège au domicile de sa mère. Les habitants du quartier ont fait de grands préparatifs pour le recevoir.

Madrid, 15 janvier.

L'empereur dit que le gouvernement n'a pas reçu hier de nouvelles dépêches des Philippines. Il ajoute que la situation des Américains est grave. Il y a de nombreux malades parmi les troupes américaines. L'empereur dit ensuite que le gouvernement croit que la situation des Américains est grave. Il y a de nombreux malades parmi les troupes américaines. L'empereur dit ensuite que le gouvernement croit que la situation des Américains est grave. Il y a de nombreux malades parmi les troupes américaines.

Cestina, 15 janvier.

La chaloupe à vapeur offerte en cadeau par le président Félix Faure au prince de Montenegro vient d'arriver dans le port d'Antivari. La chaloupe sera destinée au lac de Scutari.

LE SUCCÈS DE L'EMPRUNT INDO-CHINOIS

L'émission de la première partie de l'emprunt chinois récemment autorisé par les deux Chambres a eu lieu hier. Le succès en a dépassé tout ce que les optimistes attendaient.

Au milieu des polémiques injurieuses et violentes que nous prenons pour à toutes nos institutions, on se laisse quelquefois aller à craindre que notre pays ne soit atteint dans les principes mêmes de la vie. Ce qui pourrait lui arriver de pis, ce serait de perdre confiance dans ses destinées, de s'abandonner. Quand il n'y a plus de volonté, il n'y a plus de ressort. Il n'avait point manqué en cette occasion d'élaborer de notre part politique coloniale dans le fait qui lui a été imposé l'abandon. Les circonstances étaient favorables à cette campagne d'intimidation. On lui a représenté combien l'Angleterre est menaçante. On a voulu le faire douter de l'énergie du gouvernement à défendre les intérêts de la France au Tonkin.

On peut se faire illusion sur la portée de telle ou telle manifestation pour laquelle on ne demande que des signatures. Mais en voilà une pour laquelle on demandait aux citoyens leur argent et ils l'ont apporté en foule. Allons, le dégoût n'est pas aussi grand que voudrait le faire croire ceux qui sont parvenus à l'exploiter.

C'est en même temps une indication pour les observateurs qui, de l'étranger, risqueraient de prendre au tragique l'état d'esprit de notre pays. Déchiré, certes, il l'est en ce moment. Il n'en doute point pour cela de son avenir. Ce pourrait donc être un très mauvais calcul que de le croire désemparé. On voit qu'il conserve le cœur.

Les colonies nous paraissent devoir tout particulièrement se féliciter de ce résultat. Toutes ont besoin de travaux publics et quelques-unes de maintenant ont des gages à offrir au crédit. La Guinée, le Sénégal, la Guyane notamment, songent à recourir à l'emprunt. Il y a trois jours on recevait une lettre de la Guinée qui nous disait : « Nous sommes prêts à emprunter. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888. On se rappelle avec quelle hésitation l'emprunt indochinois a été préparé. Un moment le gouvernement croyait qu'il ne pourrait point se passer de la garantie de l'Etat français. On lui a retiré et il n'en a pas moins été placé à un taux qui excède même celui de l'emprunt de 1888.

